



Technip Energies a agi à tout moment en conformité avec les sanctions applicables dans le cadre du projet Arctic LNG 2

19 Octobre 2023

En réponse à l'article du quotidien français Le Monde publié le 19 octobre 2023, Technip Energies publie le communiqué suivant :

À la date de l'invasion de l'Ukraine, le 24 février 2022, Technip Energies conduisait le projet Arctic LNG2 (ALNG2), situé à Gydan, dans le nord de la Russie. Attribué en 2019, le contrat portait sur l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction de trois trains de GNL.

Après avoir indiqué cesser de travailler sur toute nouvelle opportunité commerciale en Russie le 3 mars 2022, l'entreprise a initié des discussions en avril 2022 en vue d'une sortie du projet ALNG2 avec son client, ses partenaires, et fournisseurs dans le respect des sanctions et des dispositions contractuelles applicables.

Les activités impactées par les sanctions ont été suspendues au fur et à mesure de leur entrée en application, en particulier à la suite de la publication du 5ème paquet de sanctions européennes le 8 avril 2022, effectives à partir de mai 2022.

Technip Energies a travaillé avec les autorités compétentes et s'est conformé aux sanctions imposées de manière progressive par l'Union européenne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Compte-tenu de la complexité et de la multiplicité des sanctions, l'entreprise a réalisé une analyse rigoureuse de tous les équipements exportés, dont les milliers de composants des deux modules de type utilités livrés après mai 2022, afin d'appliquer les codes douaniers appropriés.

Technip Energies a indiqué le 20 octobre 2022 que, compte-tenu de la taille et de la complexité inhérente à un tel projet, le processus de sortie serait achevé au cours du premier semestre 2023. Cet engagement a été respecté et l'entreprise a confirmé sa sortie du projet ALNG2 le 27 juillet 2023.

Technip Energies a agi en responsabilité dans le cadre du projet ALNG2 en respectant, par ordre de précedence, les sanctions internationales, et ses obligations contractuelles.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR»). Pour plus d'informations : www.technipenergies.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, croyances ou attentes et projections actuelles de Technip Energies (la " Société") concernant les résultats futurs des opérations de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots "croire", "s'attendre à", "anticiper", "planifier", "avoir l'intention", "prévoir", "devrait", "pourrait", "peut", "estimer", "perspectives", et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de l'entreprise concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur l'entreprise. Bien que la société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la société seront ceux que la société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la société et des attentes ou projections actuelles de la société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels

pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la société énoncés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023 auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et de l'Autorité française des marchés financiers, qui comprend des discussions sur les risques et les incertitudes, ainsi que des informations sur les risques et les incertitudes.

Les déclarations prospectives comprennent une discussion des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la société et les marchés sur lesquels la société opère.

Les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations Investisseurs

Phil Lindsay
VP Relations Investisseurs
Tel: +44 203 429 3929
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Relations avec les médias

Jason Hyonne
Responsable Relations Presse & Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne)